

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 11 avril 2011 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne
Jean Paul Huet
Valère Huet
Steeve Roy
Jean Louis Clavet

Mme Sonia Côté

ABSENT : aucun

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur sec-
adjoite.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #084-04-11

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du
jour tel que présenté soit et est
adopté.

- a) Festival en chanson
- b) Formation ADMQ
- c) Changement de nom/route
- d) Chasse et pêche
- e) Réparation toiture bibliothèque

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 085-04-11

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 14 mars 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le
procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le 14 mars 11,
au moins vingt-quatre heures avant cette
séance, la secrétaire est dispensée d'en
faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ
CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le
procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le 14 mars 2011
est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 086-04-11

Approbation du procès-verbal de la
séance extraordinaire du conseil
municipal tenue le 28 mars 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 mars 11, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 mars 2011 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

- 6-1 MAMROT accusé réception
- 6.2- « « « formation obligatoire
- 6-3 MTQ solde voirie et paiement entente services
- 6-4 INFO_ SST suicide japonais
- 6-5 Générationjeux des 50 ans
- 6-6 FQM la force des régions
- 6-7 : Ministre délégué aux transports : Programme aide entretien réseau routier : 3 942.00 \$
- 6-8 : Sécurité civile : accusé réception sinistre du 5 au 7 décembre 2010
- 6-9 : Sécurité civile : Information programme aide aux sinistres
- 6.10 : Cogeco : Solliciter la municipalité si nouveaux secteurs
- 6-11 : AST : Sollicitation à un questionnaire
- 6-12 : UMQ : Diversification des sources de revenus
- 6-13 : Vacances des employés pour l'année 2011
- 6.14 : Feuille de temps de Jacques et Yvan...

-
- 9.1 TACIM - demande appui
 - 9.2 CREGIM- adhésion
 - 9.3 MAMROT- fête des voisins
 - 9.4 MRC- invitation
 - 9.5 Marche mémoire : commandite
 - 9.6 financement municipal (3 rés.)
 - 9.7 informatisation bibli
 - 9.8 adoption correctif du budget
 - 9.9 personnes handicapées visuelles
 - 9.10 réparations routes /éoliennes
 - 9.11 éclairage salle du conseil
 - 9.12 entente MTQ à vérifier
 - 9.13 vidéo promotionnel
 - 9.14 échange de terrain / MTQ
 - 9.15 : Ministre des finances : suite du 9-6 financement municipal
 - 9.16 : Réseau environnement : conférence régionale pour inspecteur municipal à Rimouski le 19 mai
 - 9-17 : Formation bénévoles à Gaspé le 5 ou 6 mai
 - 9-18 : document biblio pour le 9-7
 - 9-19 : Croix rouge : Demande de don
 - 9-20 : A.D.P.H : Demande de don
 - 9.21 : Jasmin Roy : Accréditation opérateur d'autopompe (minimum de 8 à 12 candidats)
 - 9-22 : Signature pacte de persévérance scolaire Ecole de cirque pour Cloridorme 880 \$

Des photocopies de toute la correspondance ont été transmises aux membres du conseil, et la directrice générale, Marie Dufresne, en fait un résumé si nécessaire et si demandé par le conseil, et répond aux lettres selon les directives des membres du conseil.

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire demande aux conseillers de nous entretenir de leur dossier respectif.

Raynald Dufresne : rencontre Yvan et Jacques toiture bibli. Plan pour phase 3 et site de traitement.

Sonia Côté : AGA du TACIM le 20 avril à 19h30 possiblement à Cloridorme- transport disponible

Jean Paul Huet : dossier portuaire- rencontre gouvernement voilier kayak- travaille dossier aréna

Jean Louis Clavet : routes - pose borne fontaine Florent Roy- route du Syndicat

Valère Huet : bibliothèque- tournée d'auteurs-

Steeve Roy = dossier village du pêcheur

Jocelyne Huet : rencontre ministre Dutil- journée de travail presque tout avant midi- rencontre citoyens- remise médaille le 25 juin- rencontre Mamelonet le 11 avril.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} MARS AU 31 MARS 2011

Résolution # 087-04-11

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de mars de la municipalité pour un montant de 58 966.90\$. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

—

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 088-04-11

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes suivants :

RCMP- 2^{ième} demande 3 417.75
Centre d'alignement : Déneigement avec souffleur :
1 139.25 \$
Ville de Gaspé, ordures 554.30\$-333.50\$- 384.10
Omhéga, électricité caserne 4 557\$
Groupe Altus, tenue à jour, 2 745.31\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

Résolution # 089-04-11

Demande d'appui/TACIM

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité appuie le TACIM dans ses démarches auprès du RÉGIM de revoir à la baisse le coût du kilomètre dans sa formule de calcul pour les demandes de transports collectifs spéciaux compris entre les municipalités de Cloridorme et Grande Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 090-04-11

Adhésion CREGIM

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme adhère pour l'année 2011-2012 à la CREGIM pour un montant de 75\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 091-04-11

Fête des voisins

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme vérifiera pour une activité dans le cadre de la fête des voisins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 092-04-11

Commandite

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : un don de 25\$ à l'équipe qui organise un bingo de cadeaux pour la marche de la mémoire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 093-04-11

Résolution de concordance

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2008-04, la Municipalité du canton de Cloridorme souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 040 000 \$;

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises.

**IL EST PROPOSÉ PAR RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER ET
RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le règlement d'emprunt indiqué précédemment soit amendé, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard dudit règlement compris dans l'émission de 2 040 000 \$;

QUE les obligations, obligation par échéance, soient datées du 27 avril 2011;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entent signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares 80-1, boul. Renard Est Rivière-au-Renard Gaspé (Québec) G4X 5H8;

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 27 avril et le 27 octobre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la maire et la secrétaire-trésorière. La Municipalité du canton de Cloridorme, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 094-04-11

RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE

**SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL
EST RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 040 000 \$, effectué en vertu du règlement numéro 2008-04, la Municipalité du canton de Cloridorme émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 27 avril 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 2008-04, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 095-04-11

Résolution d'adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2008-04, la Municipalité du canton de Cloridorme souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Cloridorme a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 27 avril 2011, au montant de 2 040 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Municipalité du canton de Cloridorme a reçu les soumissions détaillées ci-dessous : **(annexe jointe à la présente résolution)**

ATTENDU QUE l'offre provenant de Financière Banque Nationale inc. s'est avérée la plus avantageuse.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN PAUL HUET CONSEILLER ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 040 000 \$ de la Municipalité du canton de Cloridorme soit adjugée à Financière Banque Nationale inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE la maire et la secrétaire-trésorière soient autorisées à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le la secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 096-04-11

Adhésion au programme de système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée [(Simb@) du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine (CRSBP GÎM)] mis en place avec le soutien du ministère de la Culture, des des Communications et de la Condition féminine et la CRÉ GÎM.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire informatiser les opérations de sa bibliothèque publique ;

CONSIDÉRANT QUE le programme Simb@ Gaspésie Îles-de-la-Madeleine couvre jusqu'à un maximum de 70 % de l'ensemble des frais inhérents d'immobilisation liés à l'implantation du système informatique.

POUR CES MOTIFS,
Il est proposé par JEAN PAUL HUET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte l'offre du CRSBP GÎM d'acquérir en 2011, l'équipement informatique nécessaire pour informatiser les opérations de sa bibliothèque et accepte également de respecter les conditions telles que décrites au programme Simb@ et s'engage à opérer ce service pour une période minimale de trois ans.

Il est également proposé que madame Marie Dufresne soit mandatée pour représenter la Municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 097-04-11

Correctif à l'article 6 du règlement 2010-01- intitulé règlement 2010-01-02

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU : l'adoption
du présent règlement.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLORIDORME

Règlement # 2010-01-02

REGLEMENT POUR APPORTER UN CORRECTIF A L'ARTICLE 6

CONSIDÉRANT QUE l'article 6, portait sur une erreur
d'inscription et qu'il se doit d'être
corrigé;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a régulièrement été donné à
l'assemblée ordinaire du 14 mars 2011.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Jean Paul Huet
conseiller et résolu à l'unanimité;

Que le présent règlement soit adopté et que l'article 6 est
remplacé comme ce qui suit :

ARTICLE 6 IMPOSITIONS AUX SECTEURS ASSUJETTIS À LA MISE
AUX NORMES DE L'EAU POTABLE ET À LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU
D'ÉGOUT

	Pointe-Frégate	Centre trav/réalisé	Centre /trav non réalisé	St
Connexes	,000544\$/100\$	0,000544\$/100\$	0,0544\$/100\$	0,
Mun. (eau potable/eaux usées)				
Normes eau potable	16.47\$/unité	16.47\$/unité	16.47\$/unité	16
Ass. eaux usées	-----	141.60\$/unité	51.75\$/unité	---
Exploitation-infras.mun./eau	11.08\$/unité	11.08\$/unité	11.08\$/unité	11
Exploitation Mun/égout	-----	68.00\$/unité	68.00/unité/ sauf ceux situés après le # civique 705, route 132	

6.1 Se référer au règlement d'emprunt # 2008-04 pour les modalités générales, administratives et fiscales présentées en 6.2 ci après.

6.2 le conseil décrète par les présentes l'imposition suivante établie par secteur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance régulière du 11 avril 2011

Jocelyne Huet
Maire

Marie Dufresne
D-G, sec-très., G.m.a.

Résolution # 098-04-11

Éclairage salle du conseil

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER IL EST RÉSOLU : la réfection du système d'éclairage de la salle du conseil pour un montant de 1 050\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 099-04-11

Échange de terrain/MTQ

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité demande au ministère des transports du Québec la possibilité d'échanger un terrain, soit les parties de lot # 39A1 et 39A2 pour une partie de terrain situé à St-Yvon, terrain appartenant à la municipalité (37E1) qui fait partie du projet de réaménagement de la route 132.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 100-04-11

Festival en chansons

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de participer encore cette année pour un montant de 300\$ à la Petite École de la chanson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 101-04-11

Formation ADMQ

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à participer à une formation portant sur la gestion des documents administratifs qui se déroulera à Rimouski le 3 mai prochain.

Tous les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 102-04-11

Promotion vidéo

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les démarches afin de réaliser un vidéo ventant la municipalité, qui serait accessible aux visiteurs à la boutique la Torpille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 103-04-11

Changement de nom

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil demandera à la commission de la toponymie de reconnaître la route de la Rivière officiellement.

Que les citoyens du secteur soient informés de cette décision, soient les citoyens du 580 au 594, route 132.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 104-04-11

Commandite Chasse et pêche

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU, d'octroyer un
montant de 300\$ à l'Association chasse
et pêche de Cloridorme. (ce montant
couvre l'année 2011).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 105-04-11

Réparations toiture bibliothèque

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate sa directrice
générale à demander aux trois
entrepreneurs locaux un estimé pour
effectuer les réparations requises.

Monsieur Dufresne viendra rencontrer la
directrice pour élaborer le devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 106-04-11

Réseau environnement

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU, d'autoriser
l'inspecteur municipal à participer au
colloque de Réseau environnement qui se
tiendra à Rimouski le 19 mai prochain.

Tous les frais inhérents à ce
déplacement sont remboursés selon la
politique en vigueur dans la
municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 107-04-11

Don/ ADPH

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : un don de
25\$ à l'Association des personnes
Handicapées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 108-04-11

Formation auto-pompe

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate son
chef pompier à vérifier si la formation
offerte est adéquate pour nous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

9.4 madame le maire vérifie auprès du conseil et des employés (cadres seulement) ceux qui sont intéressés à participer à cette rencontre

9.9 non

9.10 routes utilisateurs éolien : attendre prochaine réunion du comité

9.17 avise la population pour ceux qui sont intéressés

9.19 non

9.22 vérification doit être faite auprès des jeunes avant de déboursier

Liste des dossiers en suspend remis à chacun.

AVIS DE MOTION

Monsieur Raynald Dufresne donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement portant sur les branchements à l'égout

Monsieur Valère Huet Dufresne donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout.

Monsieur Jean Paul Huet donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement portant sur la vidange des fosses septiques.

Note : madame la directrice générale avise le conseil du danger d'intervention lors d'incendie avec des pompiers qui n'ont pas terminé leur formation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : échange de terrain- plan d'urbanisme/nouvelle route- route du Syndicat/droit d'accès à l'information.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h25.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

